ATEMAX

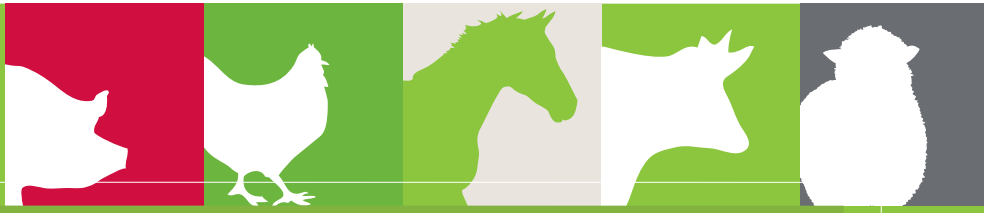

Animaux morts en élevage

Pour des enlèvements Sécurisés - Tracés - Rapides

MODE D'EMPLOI
ET BONNES PRATIQUES

AVANT
PENDANT
APRÈS L'ENLEVEMENT

AKIOLIS GROUP

ATEMAX

Faire une demande courante

Vous souhaitez passer une demande d'enlèvement courante ?
Pour vous faire gagner du temps, **nous mettons à votre disposition des outils automatiques. C'est efficace, simple et pratique.**

Contactez-nous :

> Gratuitement, par Internet : www.atemax.fr

24h/24 et 7j/7. Accès sécurisé.

Depuis votre ordinateur : pour toute demande passée via un ordinateur, un numéro d'enregistrement vous est communiqué et vous pouvez sauvegarder et/ou imprimer un récapitulatif de votre demande.

Avec votre smartphone : notre site mobile vous offre les mêmes fonctionnalités que le site Internet. Et c'est encore plus rapide : votre demande courante est passée en moins de 30 secondes.

> Sur notre serveur vocal : 0 826 300 600

24h/24 et 7j/7. 0,15 cts/min.

Vos demandes les plus fréquentes vous sont proposées en priorité pour accélérer le passage de votre commande.

Assurez-vous d'aller jusqu'au bout du menu du serveur pour que votre demande soit bien prise en compte. Raccrochez seulement après avoir obtenu votre numéro de demande.

Les bons réflexes

> **Pour les gros animaux :** prévenez-nous rapidement. Plus vite vous nous contactez, plus vite votre demande est traitée.

> **Pour les petits animaux en bac :** stockez-les au froid. Contactez-nous lorsque votre stockage est plein, pour un poids minimum de 200 kg. Soyez le plus précis possible sur le poids à enlever.

ATEMAX

AVANT L'ENLÈVEMENT

Préparer votre demande courante

Pour passer efficacement votre demande, préparez les informations suivantes :

> Votre **n° EDE (n° de cheptel)** ou votre **n° de client ATEMAX.**

> **Votre n° de téléphone portable :** pour que nous puissions vous prévenir par SMS la veille de notre passage et vous joindre en cas de souci sur place.

> **Votre e-mail :** pour vous envoyer le bordereau d'enlèvement après chaque enlèvement.

> Bovins / Ovins / Caprins : le n° d'identification (même pour les veaux sans passeport) et les caractéristiques (sexe, type, âge).

> Porcins : les quantités par catégorie (charcutier, reproducteur…).

> Chevaux : le n° SIRE.

> **Vous souhaitez une autopsie ?** Nous n'enregistrons aucune demande d'autopsie en direct. Contactez votre GDS, seul habilité, qui nous la transmettra.

Délai d'enlèvement : deux jours francs

Le délai d'enlèvement est défini dans le Code Rural. Attention, deux jours francs, ce n'est pas 48h ! Cela signifie deux jours ouvrés (hors week-end et jours fériés), comptés à partir du jour de prise en compte de votre demande (voir tableau ci-dessous).

Exemple : si vous nous contactez le lundi avant 18h, notre agent de collecte passera avant mercredi soir. Ceci étant, dans la très grande majorité des cas, nos enlèvements sont réalisés plus rapidement.

Semaine sans jour férié		
Jour et heure de la demande	**Jour de prise en compte de la demande**	**Jours de collecte**
Lundi jusqu'à 18h	Lundi	Mardi, au plus tard mercredi
Entre lundi 18h et mardi 18h	Mardi	Mercredi, au plus tard jeudi
Entre mardi 18h et mercredi 18h	Mercredi	Jeudi, au plus tard vendredi
Entre mercredi 18h et jeudi 18h	Jeudi	Vendredi, au plus tard lundi
Entre jeudi 18h et vendredi 18h	Vendredi	Lundi, au plus tard mardi
Vendredi après 18h Samedi Dimanche	Lundi	Lundi ou mardi, au plus tard mercredi

Ces indications sont susceptibles d'être modifiées en cas de conditions météorologiques particulières (enneigement, barrières de dégel,…).

ATEMAX est une société d'AKIOLIS Group

Sécurité en élevage :
équipements et conditions de collecte

Nos priorités :
la sécurité des élevages et celle de nos agents de collecte.

Votre contribution :
une aire d'enlèvement (1) conforme à la réglementation et bien organisée.

Procédures d'hygiène

Pour éviter la propagation d'éventuelles maladies :
> Nos véhicules sont nettoyés et désinfectés tous les jours.
> Les grappins déposent directement les animaux dans le caisson étanche.
> Nos agents ne sont pas en contact direct avec la matière.
> Il est important de désinfecter régulièrement vos bacs et la dalle bétonnée.

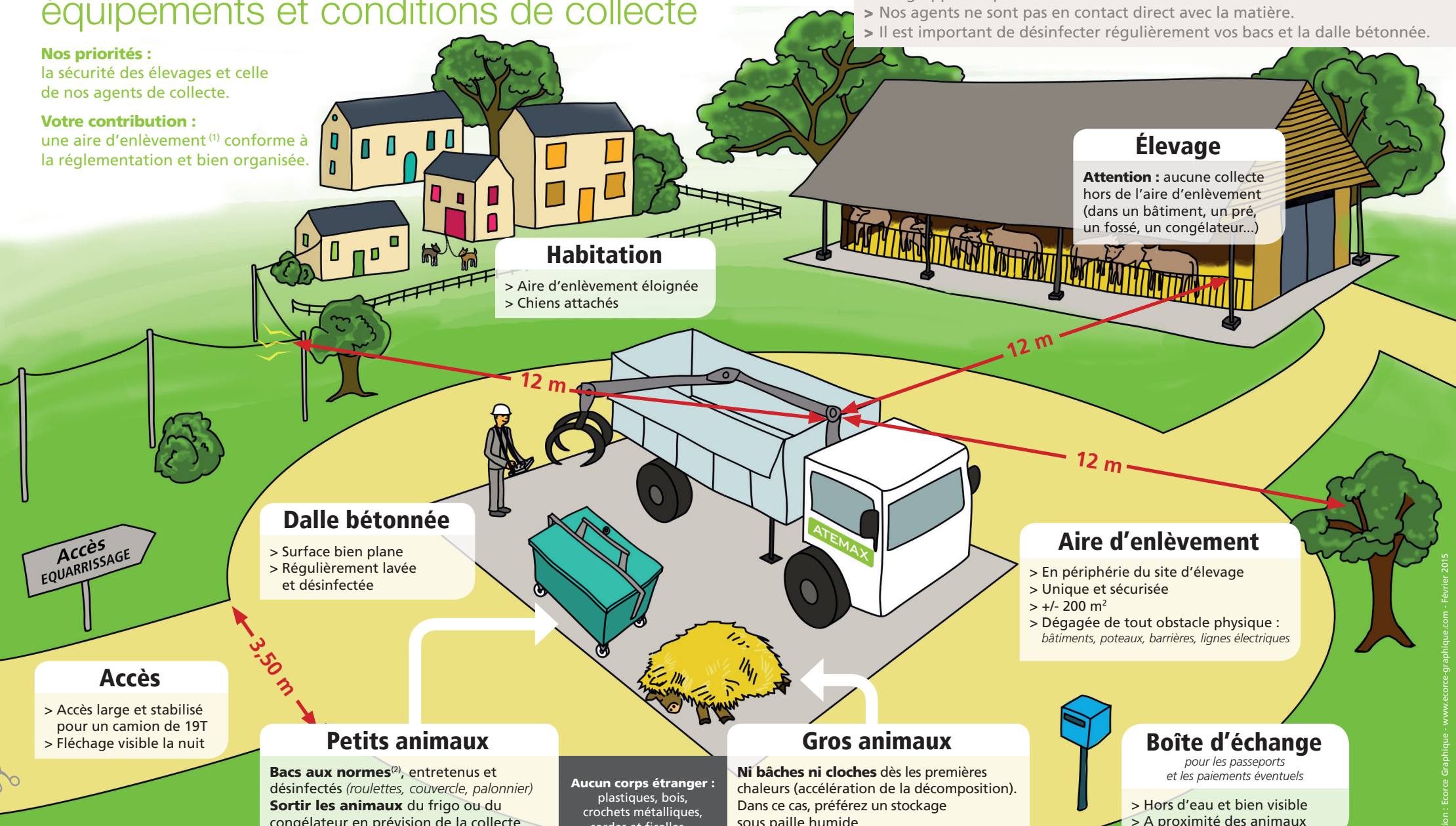

Habitation
> Aire d'enlèvement éloignée
> Chiens attachés

Élevage
Attention : aucune collecte hors de l'aire d'enlèvement (dans un bâtiment, un pré, un fossé, un congélateur...)

Dalle bétonnée
> Surface bien plane
> Régulièrement lavée et désinfectée

Aire d'enlèvement
> En périphérie du site d'élevage
> Unique et sécurisée
> +/- 200 m²
> Dégagée de tout obstacle physique :
bâtiments, poteaux, barrières, lignes électriques

Accès
> Accès large et stabilisé pour un camion de 19T
> Fléchage visible la nuit

Petits animaux
Bacs aux normes(2), entretenus et désinfectés *(roulettes, couvercle, palonnier)*
Sortir les animaux du frigo ou du congélateur en prévision de la collecte
Poids idéal : minimum 200 kg / maximum 400 kg. Évitez les bacs trop pleins *(risques de déversement)*

Aucun corps étranger : plastiques, bois, crochets métalliques, cordes et ficelles... *(risque de casse en usine)*

Aucun big bag

Gros animaux
Ni bâches ni cloches dès les premières chaleurs (accélération de la décomposition). Dans ce cas, préférez un stockage sous paille humide
Autopsie à la ferme : faire recoudre les animaux par votre vétérinaire *(déchets à l'intérieur / pas de sac plastique)*

Boîte d'échange
pour les passeports et les paiements éventuels
> Hors d'eau et bien visible
> A proximité des animaux

(1) Prescription règlementaire du 4 novembre 2002
(2) Documentation technique sur www.atemax.fr / rubrique « Infos et contact »

ATEMAX

Création : Ecorce Graphique - www.ecorce-graphique.com - Février 2015

ATEMAX

Faire une demande particulière

Nous sommes à votre écoute

Certains cas particuliers ou demandes d'enlèvement exceptionnelles nécessitent un échange, des précisions ou une organisation de collecte spécifique.
Dans ces moments-là, vous avez besoin d'une réponse rapide et d'une solution sur mesure. Nos équipes du standard sont là pour vous aider.

> **Contactez-nous au 0 825 771 281** (0,15 cts/min)
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Important : nous avons besoin de disponibilité pour répondre à chaque éleveur rencontrant une difficulté. **Aucune demande courante ne pourra être traitée à ce numéro.**

Une demande particulière, c'est quoi ?

> Nouveau client.
> Besoin de nous communiquer des précisions sur le lieu d'enlèvement ou l'accès.
> Signalement d'un problème sanitaire (euthanasies, zoonose) ou d'un accident d'élevage (incendie, étouffement, catastrophe naturelle…). Dans ce cas, n'oubliez pas de prévenir votre assureur immédiatement.
> Demande de précision ou réclamation sur une commande en cours.

En cas de problème sanitaire, préparez :

- Votre n° EDE ou votre numéro de client ATEMAX.
- Les précisions sur la cause (suspicion de zoonose, par exemple).
- L'estimation, la plus précise possible, de la quantité à enlever.

AVANT L'ENLÈVEMENT

AKIOLIS Group - Service Communication / Opérations Environnement - Conception et réalisation : GUARANA communication - Imprimé sur papier recyclé / Ecolabel CEE - ATM 201503/1

ATEMAX

Nous contacter
AIDE-MÉMOIRE à détacher et à conserver

Pour chaque besoin, un canal adapté

D'une demande à l'autre, vos besoins sont différents. Choisissez l'outil qui correspond le mieux à votre situation et passez vos demandes avec une efficacité maximum.

Demandes d'enlèvement courantes 24h/24 – 7j/7

> Internet et smartphone : www.atemax.fr
> Serveur vocal : 0 826 300 600 (0,15 cts/min).

Cas particuliers et situations exceptionnelles

> Standard : 0 825 771 281 (0,15 cts/min).
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Demandes de justificatifs

> Si vous avez internet : www.atemax.fr, rubrique "Mon compte".
> Si vous n'avez pas internet : 0 825 771 281 (0,15 cts/min).
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Important

- Au standard (0 825 771 281), nous ne pourrons traiter que les cas particuliers et les demandes de justificatifs. Aucune demande courante ne sera traitée à ce numéro.
- Nous n'enregistrons aucune demande d'enlèvement par mail ou par fax.
- Dans des conditions d'enlèvement insuffisamment sécurisées (voir schéma "Sécurité en élevage"), notre agent ne pourra pas procéder à la collecte.

AKIOLIS Group - Service Communication / Opérations Environnement - Conception et réalisation : GUARANA communication - Imprimé sur papier recyclé / Ecolabel CEE - ATM 201503/1